



Le Senat et l'affaire de la "Beauharnois"

UNE IDIOTIE DE "CAMILRITA"

Il commence bien! Par le ministère de son organe officiel, notre bouffon national, Camilrita, adresse au premier ministre cette idiotie:

"LA VIE DU MAIRE EST-ELLE MENACEE?"

"M. Alexandre Taschereau, procureur-général de la province de Québec, je vous pose une question à laquelle vous devez répondre immédiatement, dès l'ouverture de la campagne:

"Est-il vrai que quelqu'un directement ou indirectement employé au département du procureur général de la province, complète actuellement avec deux anciens détectives de Montréal, chassés de leurs fonctions pour assommade en période électorale, pour me faire assommer au coin d'un bois pendant ma tournée électorale?"

"Répondez et dites la vérité, toute la vérité, rien que la vérité.

"Camillien Houde".

Il faut que l'homme au "faux dentier" et à la "vraie hernie" ait été frappé d'hallucination pour pousser une telle clameur de putois.

On sait qu'à chaque session il a les foies. Après avoir défilé ses adversaires le reste de l'année, il s'absente autant que possible de l'Assemblée législative, là où il pourrait les rencontrer.

Nourrit-il le grand dessein, au cours de cette campagne, d'aller se cacher au fond des bois? Alors il n'a pas à craindre que qui ce soit l'attende "au coin" afin de lui donner une volée de bois vert. Il pourra soulager sa colique en toute quiétude sous la feuillée.

Ce qu'ils ont raison les conservateurs sérieux, lorsqu'ils disent: — Nous sommes contre le gouvernement, mais voter pour Houde et sa "gang", jamais!

FLAMBEAU.

D'UN LAURENT BARRE A L'HON. ADELARD GOUBOUT

Il y a toute la différence d'un démagogue, "cultivateur pour rire, à un véritable agriculteur doublé d'un agronome distingué.

Après un repos bien mérité, à la suite de sa brillante tournée dans le bas du fleuve et la Gaspésie, l'hon. Adélar Godbout, ministre de l'Agriculture, a repris le bâton du pèlerin pour continuer la visite des centres ruraux en commençant par l'Abitibi.

Un autre pèlerin déambule dans nos campagnes par le temps qui court. C'est le "cultivateur de l'Ange-Gardien", Laurent Barré, "futur" ministre de l'Agriculture dans le "futur" cabinet houdiste.

Laurent croit se donner un air plus "habitant" en portant un costume débraillé et en tenant un langage encore plus débraillé. Mais ce qu'il y a de plus débraillé chez lui, c'est sa terre, car à l'Ange-Gardien et dans tout le comté de Rouville, Laurent fut toujours reconnu comme un fieffé paresseux.

Il faut l'entendre parler de crédit agricole et poser à l'économiste, lui qui dans un de ses livres, "Bertha et Rosette", — car il est romancier et vous savez quel merveilleux cultivateur peut faire un romancier! — pose en principe que la richesse est un danger pour le moral des Canadiens-français et que la pauvreté doit être leur apanage.

Tout autre est l'hon. Adélar Godbout, qui n'est pas un rêveur à la lune ni un démagogue, mais un réalisateur et un homme essentiellement pratique. Il ne croit pas que, pour être compris du cultivateur, il faille lui parler le langage du dernier garçon d'écurie; il lui tient un langage élevé et il en est compris, à en juger par les applaudissements qui le saluent partout.

"De toutes les provinces du Dominion canadien — prononçait récemment l'hon. M. Godbout— Québec est celle dont la situation est encore la meilleure, dont les finances sont les mieux assises, dont les perspectives sont les plus belles, et ce parce qu'elle possède une large population rurale fidèle à la terre, attachée à ses anciennes et nobles traditions, et surtout confiante en l'avenir.

"La dépression générale a certes affecté la classe agricole comme toutes les autres, mais à un degré moindre. Dans sa lutte contre des conditions déprimantes, le cultivateur québécois, a été longuement soutenu par un gouvernement soucieux de son devoir, conscient de la valeur de l'agriculture et anxieux de conserver à la terre ses précieux et indispensables artisans."

L'hon. Adélar Godbout n'a jamais été "cultivateur pour rire", mais il a une ferme à lui qui est une "ferme modèle" dans toute l'acception du mot, et sa réputation d'agronome n'est plus à faire.

Par une heureuse définition donnée de ce personnage: "l'agronome à l'oeil à tout, il se mêle à toutes les initiatives rurales, il conseille, suggère, surveille, organise et se dépense sans compter. Il est un animateur, le dispensateur de la science agricole acquise, l'un des rouages nécessaires de notre système économique."

C'est le rôle qu'exerçait l'hon. M. Godbout du temps qu'il était simple agronome et c'est le rôle qu'il continue comme ministre. Au lieu de chercher à soulever la classe agricole contre les autres classes, tel un Laurent Barré, ou bien de se livrer à des accès de bouffonnerie indignes d'un homme public, ou bien encore d'emboucher la trompette d'Israël pour clamer "la grande pitié des Canadiens-français", le ministre de l'Agriculture conseille, suggère, se dépense son rôle de dispensateur de la science agricole. Bref il se continue lui-même, en se servant d'une plus haute tribune.

C'est comme cela qu'il a conquis les suffrages du premier ministre et de ses collègues du ministère, la confiance de toute la députation et qu'il continuera de détruire, à travers la province, les semences d'ignorance et de démagogie jetées par les deux prétendus "terriens" Camillien Houde et Laurent Barré.

CININNATUS

IL REMET A LA PROCHINE SESSION DE CONSIDERER LE RAPPORT DU COMITE DE LA CHAMBRE ET D'EXAMINER LE CAS DES SENATEURS VISES APRES ENTENTE ENTRE LES DEUX PARTIS.

LES ANERIES DE BERNARD SHAW

Celle sur le "sex appeal" qui manquait à Jeanne d'Arc dépassa toutes les autres.

EN VOYAGE AU PAYS DE STALINE

George Bernard Shaw, le critique et dramaturge irlandais-britannique qui s'occupe de sa propre réclame, comme chacun sait, présente cette particularité parmi beaucoup d'autres, qu'il ne mange pas de viande, autrement dit qu'il "végète à rien", ce qui n'est pas une si mauvaise idée, par ces temps de vie chère.

Il se nourrit de trognons de choux et de feuilles de salade, s'abreuve d'eau d'orge et de riz, se délecte de fonds d'artichauts, et son légume favori est, paraît-il, la carotte, goût qu'il partage avec les ânes — pour nous servir de son propre style.

Il professe à l'égard de ses contemporains et de ses compatriotes en particulier, un altier et souverain mépris, ce qui lui réussit, du reste, assez bien, puisqu'il a parmi ces derniers une vogue formidable. Il est vrai que les gens ne se comptent plus, qui aiment recevoir un coup de pied — fût-il de l'âne — quelque part, pour mieux pouvoir dire: merci.

L'une de ses dernières boutades fut dirigée contre Jeanne d'Arc. La vierge lorraine, d'après lui, moins favorisée que les "stars" du cinéma, ne possédait pas le "sex appeal". Il lui fallut une demi-heure à la radio pour faire part au monde de cette grande trouvaille.

D'abord, comment peut-il établir que Jeanne d'Arc, morte il y a 500 ans et dont on ne possède aucune photographie authentique, n'était pas susceptible de plaire à un homme? Ensuite, en doit-on conclure que G. B. S. donne la supériorité aux étoiles du cinéma, qui elles possèdent le "sex appeal"? Pourtant, celle qui "boute les Anglais hors de France", si elle n'avait pas "l'appel du sexe", avait un autre appel encore plus éloquent, à en juger par les résultats.

Critiqué par le haut clergé catholique anglais pour son irrévérencieux facétie, G. B. S. s'en tira par une boutade:

— Vous savez, moi, je ne parle jamais comme les autres!...

Il y en a beaucoup, dans les petites maisons, qui "ne parlent jamais comme les autres".

G. B. S. accomplit présentement un petit voyage, — non pas à Cythère, car, hélas! les navets qu'il absorbe ont une influence trop émoullante pour cela, — mais au paradis des Soviets. Avant de s'embarquer, il a tenu, afin d'attirer l'attention sur son déplacement, à lancer l'une de ces aneries qu'un public d'inconscients attend, bouche bée, comme autant de paroles inspirées.

Il faudra 500 ans aux Anglais, dit-il, pour arriver à comprendre ce que dit Staline... Karl Marx et Lénine étaient des idéalistes. Par contre, Staline est un réaliste... Il a les deux pieds sur le sol; en fait, il les a même parfois sous le sol."

Pour être réaliste, Staline l'est sans doute, et pas mal d'idéalistes ont été ramenés à la réalité par les douze balles de son peloton d'exécution. Quant à ses pieds, il vaut certainement mieux qu'ils soient sur le sol qu'à la place de sa tête; sauf le jour où il fera la culbute — comme tous les dictateurs — après qu'il aura "les deux pieds sous le sol" et (rare au peloton!) peut-être... très bas.

MISTIGRIS.

Consummé. Un monsieur appelle le garçon, au restaurant:

— Qu'est-ce que vous m'avez servi, garçon?

— Du consommé, monsieur.

— J'ai quarante-deux ans, fait alors le client, et j'ignorais encore que je faisais chaux matin ma toilette avec du consommé!!!

PAS ASSEZ DE TEMPS A SA DISPOSITION. — UNE MOTION DU SENATEUR WILLOUGHBY. — COMME QUOI LE PARTI "HOUDISTE" A BEL ET BIEN REÇU \$30,000 DE SWEETZY.

Le premier journal à signaler que si le gouvernement Bennett, avec son enquête sur l'affaire de la Beauharnois, voulait atteindre par ricochet le parti libéral à Québec, il se trompait étrangement d'adresse, ce journal fut "L'Autorité Nouvelle", dans son numéro du 19 juillet.

Nous écrivions alors: "Cette pierre qui devait atteindre le gouvernement de Québec à la tête est arrivée en plein ventre du parti houdiste, qui s'est engraissé à cette enseigne de la "Beauharnois" de \$30,000.

M. Sweetzy, de la Beauharnois, a déclaré qu'il avait souscrit pour les partis libéraux d'Ottawa et de Québec, mais il n'a pas été plus prouvé que de l'argent de cette source était parvenu à la caisse électorale libérale de Québec, qu'il n'a été prouvé qu'il en était parvenu à la caisse électorale conservatrice ontarienne.

Par contre, le compte rendu sténographique de l'enquête contient en toutes lettres ce dialogue entre M. Peter White, avocat du comité, et M. Sweetzy:

"Q. — A part ce que vous avez remis aux sénateurs Raymond et Haydon, y a-t-il eu à votre connaissance d'autres souscriptions électorales?"

"R. — On a souscrit au parti conservateur de la province de Québec... Je crois que c'est \$30,000.

"Q. — Quelle est la date?"

"R. — Le 17 mars 1931.

"Q. — Qui a touché?"

"R. — M. J.-N. Cartier... J'ai compris que c'était pour le parti de M. Houde."

Il est évident que le 17 mars 1931 les "houdistes" de Québec avaient plus besoin d'argent que les "bleus" d'Ottawa. Donc, la preuve, de ce côté-là, est complète.

REFUS DU SENAT DE PORTER UN JUGEMENT TROP HATIF

Ottawa, 1er. — Sans une seule voix dissidente, le Sénat a remis à plus tard l'étude du rapport du comité de la Chambre dans l'affaire de la Beauharnois. C'est dire que les sénateurs ne prendront en considération ce rapport qu'à la prochaine session du parlement. Ces messieurs ont laissé entendre que, "tout en étant très soucieux de leur devoir", ils considéraient que la prorogation des chambres ne leur permettait pas de discuter à fond ce rapport, d'autant plus que trois membres du Sénat ayant été mêlés à l'affaire, leur cas demandait plus ample examen.

Le sénat W. B. Willoughby, leader du gouvernement, a proposé qu'un comité spécial du Sénat soit nommé dans la première semaine de la prochaine session du parlement "pour discuter de la conduite et des actions des sénateurs impliqués et que le parlement canadien, à sa prochaine session, amende la loi de l'indépendance parlementaire de façon à ce que des sanctions effectives soient imposées contre tout membre qui serait trouvé coupable de conduite déshonorante", ceci, bien entendu, n'étant pas un jugement porté dans le cac actuel.

TASCHEREAU-DAVID A L'OEUVRE

Pendant que l'hon. Alexandre Taschereau ouvre pour de bon la campagne dans le district de Québec à Matane, l'hon. Athanase David, qui a la haute main sur l'organisation dans le district de Montréal, parle aujourd'hui même à Saint-Jérôme, où une foule-record l'attend pour l'applaudir.

BRAVISSIMO, M. FRANCOEUR!

Mais pendant que le gouvernement Taschereau accomplit des actes, quel compte ont demandé les députés conservateurs du Québec à M. Bennet de ses promesses violées? — Ils auront à répondre.

Le gouvernement provincial vient de demander coup sur coup des soumissions pour deux des grands ponts compris dans son programme: le premier sur la rivière Yamaska, entre Yamaska et Yamaska-Est; le second sur la rivière Richelieu, entre Sorel et Saint-Joseph de Sorel.

Il a fallu que le ministère des Travaux Publics et du Travail apportât la plus grande diligence à la préparation des plans, pour que ceux-ci fussent prêts si peu de temps après le vote des montants nécessaires, à la dernière session. C'est grâce à l'impulsion donnée par le ministre, l'hon. J.-N. Francoeur, efficacement secondé par son sous-ministre, M. Yvan Vallée, que ce gigantesque travail a été mené à bonne fin. Ainsi s'est réalisée la parole donnée par l'hon. J.-N. Francoeur, "que le gouvernement Taschereau ne se présenterait pas devant le peuple avec des promesses, mais avec des actes."

Pendant ce temps, que fait le grand "prometteux" Humbug-Bluffing Bennett? Il s'agrippe au pouvoir, bien qu'en juillet 1930 il ait prononcé sur les tréteaux de notre province ces paroles fatidiques:

"Si je manque à mes promesses, QUE LES DEPUTES CONSERVATEURS DU QUEBEC et mes autres partisans ME RENVERSENT DU POUVOIR. Je ne veux pas des honneurs et du pouvoir AU PRIX DES PROMESSES VIOLEES."

Si les députés du Québec à Ottawa ont le cynisme de se montrer sur les hustings pendant la campagne provinciale, eux qui n'ont demandé aucun compte au "Humbug" de SES PROMESSES VIOLEES, et qui étaient assez nombreux pour le renverser du pouvoir, comme il les y invitait, que le peuple leur demande compte, et sans équivoque, de leur lâcheté! SPARTACUS.

LE CIRQUE HOUDISTE LAISSE SES COMPTES EN PANNE!

Le cirque houdiste, avec ses tournées dans la Gaspésie et les Cantons de l'Est, ne semble pas faire de brillantes recettes, car ce ne sont partout que comptes impayés, esclandres et partisans naïfs qui jure qu'on ne les reprendra plus à verser leur bel argent dans le fol espoir d'être remboursés.

Après l'assemblée du lac Mégantic, dimanche le 26, on assure que Camillien eut une séance orageuse avec un "désanchanté" de l'endroit. Aussi pourquoi avoir pris le risque de "se mouiller les pieds" dans ce lac, lui le "terrien"?

Que n'allait-il, selon son premier programme, à Lotbinière, là où il fit ses "débutés agricoles sur la terre paternelle"? Pour qui connaît son incurable paresse, il se chauffait tout bonnement, alors comme aujourd'hui, le ventre au soleil. Avait-il peur que les gens de Lotbinière, qui savent à quoi s'en tenir sur son amour du sol, lui rient au nez lorsqu'il poserait à "l'habitant"?

Maintenant, si la caisse "houdiste" est vide depuis qu'elle n'est plus alimentée par les maisons de prostitution et les tripots de Montréal, est-ce à dire que les clowns du cirque ne font pas bien leurs grimaces, que les acrobates manquent les trapèzes, que la ménagerie est un bluff?

Où sont les "gros" conservateurs, les Beaubien, les Lacoste, les Patenaude, les Saint-Jacques, depuis que la campagne bat son plein? Tous sous la tente...

Quand on leur demande: "Voudriez-vous confier la province de Québec à Houde et ses "rangsters"? Ils sont unanimes à répondre: "Non, par exemple."

S'il ne décroche pas le pouvoir, Camillien fera un fameux saut de carpe!

JUSTINIEN

VEUVE DE VAMPIRE QUI RECLAME LE PRIX DU SANG

BERLIN, 1er. — L'exécution de Kurten, le fameux "vampire de Düsseldorf", qui éventa une douzaine de femmes avec d'odieux raffinements de tortures, n'a pas mis le point final à la sinistre tragédie. Il reste encore à répartir la récompense de 15,000 marks offerte par les autorités.

Or l'épouse divorcée de Kurten, avec laquelle il continuait du reste à faire ménage commun, revendique la plus grosse part de la prime, soit 9,000 marks.

Toutefois, cette question soulève plusieurs problèmes très délicats qui préoccupent actuellement les juristes du gouvernement. On se demande si le versement d'une prime à une femme qui a trahi son mari, n'est pas contraire aux bonnes moeurs. Les époux Kurten étaient, il est vrai, divorcés, mais le mariage religieux indissoluble n'est subsistant pas moins et, dans une région catholique comme la Rhénanie, ce fait joue un rôle important.

La question que les juristes allemands vont avoir à résoudre est donc de savoir si les intérêts supérieurs de la société qu'exigeait l'arrestation de Kurten par tous les moyens doivent primer les liens matrimoniaux religieux qui unissaient encore les deux époux civilement divorcés.

MUSSOLINI ORGANISATEUR DE MARIAGES ROYAUX

PARIS, 1er. — Un mariage est en préparation entre le jeune archiduc Otto de Habsbourg et une princesse italienne de la maison de Savoie. On dit que le principal instigateur — mais secret — de ce projet, serait M. Mussolini, qui voit, dans une restauration possible des Habsbourg en Hongrie, un moyen d'empêcher l'Union austro-allemande. De mystérieuses allées et venues ont déjà été entreprises dans l'entourage de l'archiduc Otto et de sa mère, l'impératrice Zita, dans leur résidence de Belgique, où ils ont reçu secrètement de nombreuses visites de Mgr Seipel, qui a de nouveau repris le pouvoir en Autriche.

Il s'agit de restaurer, en Autriche-Hongrie, la monarchie d'outre-fois. Si M. Mussolini a sa part dans ce projet, l'inspiration vient certainement de l'ex-impératrice Zita, qui, depuis la mort de son mari, l'infortuné empereur Charles, n'a vécu que pour le jour où son fils Otto retrouverait son royaume.

L'archiduc Otto au visage jeune et ouvert, qui porte les culottes courtes et le béret de ses compagnons d'études, n'a été élevé et instruit par une mère ambitieuse et tenace, qu'en vue de sa royale destinée.

BOUCANE ET CHICANE EN LA VILLE DE LACHINE

Les élections provinciales sèment le zizanie parmi les candidats "bleus". — Les affaires municipales sont plus harmonieuses.

(Du correspondant spécial de "L'Autorité Nouvelle").

Lachine, 1. — Nous avions bien raison, la semaine dernière, de féliciter nos échevins pour le nouvel esprit d'initiative dont ils font preuve. Nous répétons ceci: que nous avons toujours pensé que la majorité de notre conseil municipal était composée d'hommes de largeur de vues, mais empêchés par un certain élément réactionnaire d'aller de l'avant.

En reléguant aux oubliettes ce grotesque costume de bain dont la dommageable renommée s'est étendue au point que l'autre jour le "Boston American", l'un des journaux les plus considérables des Etats-Unis, s'en moquait, la majorité progressiste du Conseil a fait une

première preuve d'énergie qu'elle renouvellera, nous espérons, toutes les fois que besoin s'en fera sentir.

Le premier problème à attaquer de front, à Lachine, c'est la vie chère, causée par le coût excessif des services d'utilité publique. Il n'y a pas de doute que la campagne municipale, en décembre, tournera autour de ce problème, et que des échevins actuels seuls ceux qui auront fait preuve d'initiative et de courage "passeront".

UN SURPLUS FRAGILE

Après une courte vacance — juste le temps de prendre quelques bains sans le fameux costume "anatolien" — nous édiles (A suivre à la page 2).

CHRONIQUE DE LACHINE

(Suite de la 1ère page)
se remettront à la besogne jeudi prochain, 6 août. Le principal item à l'ordre du jour est la vente de note système de distribution de l'électricité à la Montreal L. H. and P. Cons., au prix de \$200,000 comptant.

Il paraît qu'un certain clan — celui qui fait toujours machine en arrière et jamais machine avant — aurait dessein de combattre le projet, sous prétexte que la Ville y perdrait un revenu net de \$35,000.

Or, ce revenu n'est pas net du tout. On n'y tient aucun compte de la dépréciation — et dans une affaire aussi délicate que la distribution de l'électricité, la dépréciation est énorme. Ensuite, il y a beaucoup d'autres chiffres qui pourraient être discutés.

Mais là n'est pas le point principal. Le point principal, c'est que même si la Cité de Lachine voulait continuer elle-même son service de distribution, elle n'encaisserait pas un profit, mais aurait peut-être à faire face à un déficit. Et voici pourquoi :

Jusqu'au 1er janvier, cette année, Lachine avait avec la compagnie un contrat en vertu duquel elle obtenait l'électricité pour distribution à très bas prix. Or ce contrat est terminé et la compagnie refuse de le renouveler.

Si la Cité entend continuer la distribution, la Compagnie n'aura qu'à mettre en force le nouveau tarif dont elle a donné avis pour approvisionnement, et le surplus s'envolera du coup comme une plume de coq.

l'ingénieur expert J.-A. Burnett, engagé spécialement par la Cité pour l'étude de la question, nous aurions à dépenser approximativement \$38,082.50 pour remodeler notre installation, celle-ci pourrait peut-être servir aux habitants de la lune, mais pas à ceux de Lachine.

En outre, la Cité se trouvant privée du montant de \$200,000.00 que lui offre la Compagnie pour une chose qui de l'avis des estimateurs, en vaut à l'heure actuelle un peu moins de \$100,000.00, se trouverait en même temps privée de l'intérêt de \$10,000.00 que cela lui rapporterait par année. Le maire Viau, peut avoir ses défauts, mais on ne lui refusera pas un certain sens des affaires. Il a été le premier à reconnaître, en plein comité, que la Ville n'avait qu'une seule alternative: vendre.

DES CHIFFRES PROBANTS

Nous nous demandons sur quel pied, tout clan qui s'aviserait de s'opposer à cette transaction, pourrait bien danser. Il y a toujours moyen de faire de la démagogie. Seulement, quand ces démagogues demandent aux citoyens de Lachine de sortir \$50,000.00 de leurs poches pour faire triompher le "principe" de la municipalisation, on se demande quelle réponse ils recevront. Cette somme de \$50,000 représente la différence que les consommateurs seraient appelés à verser en restant sous le régime municipal de 4 cents 95 net.

On a aussi parlé de l'éclairage des rues, que la Cité serait appelée à payer à la Compagnie au lieu de se le payer elle-même. La somme n'est pas très importante, vu que d'après les chiffres de M. Burnett, elle serait de \$3,700.00. Par contre, M. Burnett semble quelque peu exagérer, lorsque supposant que la ville vendra son installation, il fixe un montant de \$6,000.00 à être payé en salaires municipaux pour la surveillance et le maintien de ce qui sert à l'éclairage des rues, dont la Ville gardera la propriété. A moins d'engraisser des gens à ne rien faire ou pratiquement rien, la

Ville pourrait donner un fameux coup de hache dans ce montant.

BOUCANE ET CHICANE

Vu l'approche des élections provinciales, nous déclarerons tout de suite que nous entendons faire une distinction bien marquée entre ce domaine et le domaine municipal dans nos chroniques.

Le plus grand tort qu'ait causé le "houdisme" à Montréal est d'avoir introduit la politique à l'hôtel de ville. Depuis lors ce n'est plus l'efficacité qui prévaut, mais la couleur politique, avec le résultat qu'avait encore quelques mois de ce régime la métropole canadienne se trouvera dans une "soupe" comparable à celle... de Chicago.

Dès qu'ils apprirent que les élections étaient fixées au 24 août, une demi-douzaine de "zéloteurs" s'en allèrent trouver le maire Viau pour l'engager à brigrer les suffrages conservateurs. Mais Dalbé, le prudent, leur répondit qu'il n'était pas mûr pour le sacrifice.

—D'ailleurs, ajouta-t-il, je pars ces jours-ci pour le nord de la province et ensuite pour Winnipeg, question d'affaires...

Quelqu'un committ l'imprudence de prononcer le nom de l'échevin Carignan. Ce fut un tolle général !

—Pas d'Anatole-les-Bains-de-Pieds !

Le club conservateur de Lachine, dit des Pipes de Plâtre, se réunit ensuite pour essayer de trouver l'oiseau rare qui voudrait bien s'immoler.

Il n'y eut pas beaucoup de boucane, car on n'avait guère de tabac pour bourrer les pipes, mais en revanche, il y eut beaucoup de chicane.

Napoléon Beauchamp, architecte, aspirant candidat, s'étant laissé aller à des paroles désobligeantes envers M. H.-A. Rabreau, conservateur qui pendant un quart de siècle a fait toutes les luttes du parti, fut rembarqué de la belle façon par Arthur Fournier.

On parle aussi de la candidature du notaire Boileau, "l'homme au sang chaud", maire de Sainte-Anne-de-Bellevue, et d'un architecte Boileau. Bref, les candidats "bleus" semblent pas manquer dans

CARTES D'AFFAIRES

BERCOVITCH, COHEN & SPECTOR
Avocats Procureurs
Tél. MAin 5100-5101
414 rue St-Jacques Ouest, MONTREAL

VOUS TROUVEREZ UNE TRES BONNE Cartomancienne à CHERRIER 8409

AVIS

Re la Succession intestate de feu WALLACE LUMMIS, de son vivant résidant de la Cité et du District de Montréal

et ARCHIBALD-S. LUMMIS de cette Succession; Requêteur.

Avis est par les présents donné que le 12ème jour d'août, à 10h. 30 de l'avant-midi, le requérant fera application à la Cour Supérieure de Montréal, division de la Cour de pratique pour des lettres et papiers de vérification pour le transport aux héritiers de la dite Succession de certains biens de la dite Succession se trouvant dans l'Etat de New-York.

Montréal, le 9 juillet 1931.
J.-Austin MURPHY,
Procureur pour le Requêteur.

Le journal "L'Autorité Nouvelle" faisant affaires sous la raison sociale "L'Autorité Company," a ses bureaux de rédaction et d'administration au No 3954, Parc Lafontaine Montréal. Il est imprimé à "L'Eclair", 1723, St-Denis, Montréal

Jacques-Cartier. Reste à savoir si un seul d'entre eux fait honneur à la parole du maire Houde, que partout dans la province il n'a à sa disposition que des hommes de "premier ordre".
DANGEAU

Fabuleuse richesse de près d'un milliard de dollars

C'EST CE QU'ETABLIT L'INVENTAIRE DES FORETS DE LA PROVINCE. — UNE VERITABLE TOISON D'OR SUR LE SOL QUEBECOIS. — PETITE HISTOIRE DE L'EXPLOITATION FORESTIERE SOUS LES REGIMES FRANCAIS ET ANGLAIS. — LE NOMBREUX PERSONNEL QU'IL FAUT POUR CONSERVER CETTE RICHESSE. — L'OEUVRE D'UN MINISTRE ENERGIQUE.

d'un milliard, en ne comprenant que les inventoriées? Un franc... massifs boisés vaut sur pied près d'un milliard de dollars.

Les forêts du Québec! Savait-on qu'elles valent près d'un milliard, en ne comprenant que celles inventoriées? Un milliard de dollars, équivalant à vingt-cinq milliards de francs. On peut dire que notre sol porte une toison d'or! ... Nos ressources forestières totales sont aussi importantes par leur étendue que par leur richesse. Elles occupent une aire de plus de 62,390,848 hectares. Pour la compréhension de nos lecteurs, ajoutons que le mille carré représente 640 acres ou 256 hectares. Nous possédons donc 243,714 milles carrés de forêts. Plus de la moitié de la superficie de la France!

L'immensité même du territoire à parcourir, les difficultés de toute sorte qu'un pays aussi vaste et aussi accidenté, en l'absence d'un réseau de chemins complètement développé, offre à se laisser pénétrer, ont jusqu'ici empêché l'inventaire scientifique de toutes les ressources forestières du Québec. Ajoutons que c'est là non seulement une entreprise difficile, mais fort coûteuse.

Quoiqu'il en soit, jusqu'à date, 44,343 milles carrés (soit 28,379,520 acres ou environ 11,351,808 hectares) ont été inventoriées dont 31,700 milles carrés de forêts affermées et 12,643 milles carrés de forêts non affermées. Les données de cet inventaire, concurremment avec les observations recueillies au cours de reconnaissances terrestres et aériennes, permettent d'établir comme suit le bilan des richesses forestières de Québec.

	Résineux cordes	Feuillus cordes
Forêts vacantes	309,772,644	77,443,161
Autres forêts — 5.3c. de résineux à l'acre; 1.07c. de feuillus à l'acre	267,427,861	53,990,153
	577,200,505	131,433,314

Retenons que dans cette évaluation des disponibilités de matière ligneuse ne figurent pas les arbres d'un diamètre inférieur à 4 pouces (soit 10 centimètres.) Cet ensemble des massifs boisés vaut sur pied près d'un milliard de dollars, comme nous l'avons dit plus haut.

UN PEU D'HISTOIRE

Sous le régime français le roi, dans le dessein d'aider au défrichement des terres et à leur mise en culture, fit à quelques officiers et nobles d'importantes concessions de massifs boisés, à certaines conditions toutefois. Parmi celles-ci il y avait l'obligation de préserver sur pied les arbres qui pouvaient servir aux constructions navales. Les possibilités de la forêt d'antan ne paraissent pas avoir été nettement aperçues. L'ambition était alors bien plus de faire reculer la forêt que de l'exploiter. Le bois y était facile à obtenir à proximité des rivières ou des établissements agricoles en voie de développement. On l'employait surtout pour des fins domestiques: construction, clôture, combustible. Le Colbertisme décourageait l'initiative privée ou limitait les possibilités commerciales.

Comme question de faits, l'exportation n'avait que deux marchés où écouler ses produits: la France et les Indes Occidentales françaises. Cependant, certains annalistes et certains hauts fonctionnaires reconnaissent déjà à quelques bois du Canada une grande valeur et la nécessité d'en faire l'exploitation. Citons pour mémoire "Les Relations des Jésuites", les "Instructions et Mémoires" de Colbert, les descriptions de Boucher en 1663, de Catalogne en 1712, de Charlevoix en 1723, qui vantent les propriétés du pin et du chêne comme bois de marine ou de marine. L'exploitation du goudron et des résines retient également l'attention des observateurs réfléchis et perspicaces.

François Hazeur en 1690, Champigny en 1701, Raudot, de Ramesay, de Vaudreuil, Bégon, Hocquart, Bigot même, de 1708 à 1749, travaillent, chacun à sa façon, à développer l'industrie forestière, tout particulièrement celle de la construction des navires et de la fabrication de mâtures, de bois de marine, de madiers, de merrains, d'ais et même de bardeaux pour l'exportation. Cependant, l'industrie et le commerce du bobis demeurent une moindre source de richesse et de prospérité que le commerce des fourrures et la traite des pelleteries.

SOUS LE REGIME ANGLAIS

Sous le régime anglais, on fit, comme sous le régime français, des concessions seigneuriales. Celles-ci furent cependant peu nombreuses. On devait leur substituer bientôt des concessions sous la tenure du franc et commun socage, par canton (township) et à certaines conditions déterminées. Ceci dans le dessein d'accélérer le défrichement de la forêt et la mise en culture du sol. Cependant, selon le témoignage de Joseph Bouchette, arpenteur général de la Province de l'Assemblée législative en 1823, il n'y aurait eu au début du 19ème siècle que 3,744,858 arpents en culture, c'est-à-dire environ le tiers de la superficie concédée en fief et seigneurie.

Les richesses forestières sont cependant mieux appréciées bien qu'elles ne jouent pas encore un rôle très important dans l'économie du pays. On doit retenir que, comme sous le régime français, certains bois, tels le pin et le chêne, sont réservés sur pied pour fins navales. L'exploitation et le commerce des bois ne commencent d'avoir de l'ampleur qu'à l'époque où le blocus continental oblige l'Angleterre à substituer aux bois des pays de la Baltique les bois de ses colonies. Alors le gouvernement anglais accorde (en 1807) à quelques particuliers le privilège d'exploiter des bois de service. On comprend que ce privilège ait été d'abord très étendu et exclusif. Il en est ainsi au début de toute entreprise coloniale. L'exploitation forestière qui sous le régime français s'était confinée à la vallée du Saint-Laurent, à celle de la rivière Richelieu et le long du Saguenay pénètre davantage à l'intérieur des terres dans cette dernière région et s'attaque, dans la vallée de l'Ottawa, aux riches pineraies qui forçaient l'admiration des voyageurs et des coureurs de bois. En 1807, les premiers radeaux de pin de l'Ottawa atteignent la ville de Québec.

En 1826 on institue un mode d'affermage plus uniforme et plus avantageux pour la Couronne. Il s'agit toutefois d'affermage sans enchère, par vente privée seulement (Ce système a été remplacé le 24 décembre 1872 pour l'affermage à l'enchère). En 1867 la province de Québec acquiert le droit d'administrer ses forêts comme elle l'entend. L'exploitation de cette richesse à tour de rôle profitera à la construction de navires, à la fabrication de bois carrés, de madiers, de sciages, de mâtures pour l'exportation et, vers la fin du 19ème siècle, à l'industrie des pâtes celluloseuses et du papier. Le pin blanc qui avait été l'arbre de prédilection est désormais détrôné par l'épicea.

ADMINISTRATION

Le gouvernement de Québec a adopté une législation et des règlements qui avec le temps se modifient et se complè-

ment, dans le dessein de séparer les terres agricoles des terres forestières, de préserver la forêt contre les atteintes de l'incendie, d'en assurer une exploitation plus judicieuse, plus économique et aussi plus profitable. L'Etat qui retire de l'exploitation de son domaine boisé plus de cinq millions de dollars annuellement, a, comme l'industriel et le commerçant, intérêt à ce que l'exploitation ne déprime pas le capital forestier, à ce que la forêt se régénère et demeure ainsi capable d'alimenter les nombreuses usines et fabriques qu'elle a fait surgir ici et là pour le bien de tous.

Pour veiller à l'aménagement, au judicieux traitement et à la protection de cette importante ressource naturelle, comme pour voir à l'application des règlements et lois variés et à l'observation des conditions imposées par l'affermage au concessionnaire forestier, deux services ont été institués: un service forestier et un service dit de protection. Le premier fonctionne depuis 1909 et disposait, au cours de l'année fiscale 1929-30, du personnel suivant: 41 ingénieurs forestiers; 34 inspecteurs forestiers, 8 mesureurs experts ou officiers spéciaux chargés de vérifier le contenu des bois coupés, 175 gardes forestiers et mesureurs et 109 gardes et mesureurs auxiliaires, soit en tout 368 fonctionnaires, à part les 45 employés surnuméraires affectés aux travaux de reconnaissance et d'exploration.

LE PERSONNEL

Le service de protection, institué en 1924, comprenait, au cours du même exercice, 112 inspecteurs et inspecteurs adjoints, 544 sapeurs forestiers, 1346 sapeurs adjoints, 317 gardes auxiliaires, soit, au total, 2319 fonctionnaires et agents. Ce service s'occupe, en collaboration avec le personnel des différentes associations de concessionnaires forestiers et celui des concessionnaires non groupés en associations (il y a en tout six associations groupant chacune plusieurs concessionnaires forestiers.) d'exercer dans la forêt une étroite surveillance, à l'époque où les incendies sont à craindre, pour les prévenir ou les éteindre... Le service de protection dispose encore de camps de concentration, de lignes téléphoniques, de tours d'observation, de sentiers de patrouille et d'un outillage approprié.

Comme mesure préventive, une campagne active de propagande en faveur de la forêt se poursuit, chaque année, par l'intermédiaire de conférences, de revues, d'un calendrier spécial distribué gratuitement, d'affiches monitoires, etc. La loi facilite la tâche du Service de Protection: 1o en imposant aux colons l'obligation de se pourvoir d'un permis de brûlage avant de détruire par le feu les débris et les déchets d'abatage qui encombrant le sol, à la suite des travaux de défrichement et; 2o en obligeant le chasseur, le pêcheur, le trappeur, le coureur des bois, le touriste, l'ouvrier forestier à se munir d'un permis de circulation avant de pénétrer dans les forêts de l'Etat.

Le Service Forestier s'occupe de toutes les questions ressortissant à l'inventaire, à l'aménagement, au traitement et à l'exploitation de la forêt. Dans cette tâche diversifiée et exécutée dans des territoires lointains et peu accessibles, il est puissamment secondé par les reconnaissances aériennes. Celles-ci, complétées par une documentation photographique et une cartographie appropriée, fournissent de précieuses données sur la physiographie du pays, sur la situation et l'étendue des massifs boisés qu'on y peut trouver.

REBOISEMENT

L'oeuvre du reboisement artificiel est également de la compétence du Service Forestier. Depuis 1908, à Berthierville, dans le voisinage de Montréal, une pépinière a été établie où, l'on cultive, annuellement, plusieurs millions de plants de toute sorte, choisis parmi les essences du pays ou parmi celles qui peuvent s'habituer le plus facilement aux conditions climatiques de Québec, tout en demeurant utiles du point de vue industriel et commercial.

Au cours de l'exercice 1929-30, on expédiait de cette pépinière 3,697,030 plants dont la plus grande partie était destinée au reboisement. Comme question de fait, la valeur totale des plants destinés au reboisement était de \$26,944.50 et celle des plants affectés à l'ornementation des propriétés de \$4,099.51. Un inventaire récent du stock conservé à la pépinière de Berthierville donnait les résultats suivants:

a) semis de résineux et de feuillus 9,094,514 plants
b) sujets repiqués 3,029,402 "

Soit un total de 12,123,916 plants

La plupart des plants affectés au reboisement servent à revaloriser certaines concessions forestières et à rétablir la richesse des réserves cantonales que des exploitations intensives avant leur création avaient appauvries.

ECOLES SPECIALES

Le personnel supérieur du Service Forestier se recrute parmi les diplômés de l'Ecole d'Arpentage et de Génie Forestier qui, fondée en 1910, est la seule école française du genre établie en-dehors de la France. Son programme, très complet, comporte l'enseignement, pendant 3 années, de toutes les sciences qui servent à la formation d'un ingénieur forestier et d'un arpenteur, deux professionnels qui ont dans la province un rôle important à remplir au point de vue de la reconnaissance et de l'aménagement du domaine boisé. Le cours théorique professé à cette école est complet, chaque année, par un séjour en forêt, au cours duquel des travaux techniques pratiques sont exécutés, et par une cléricature obligatoire sous la direction d'un ingénieur forestier ou d'un arpenteur, suivant le cas. Les gardes qui auront à travailler en collaboration avec les ingénieurs forestiers se préparent à leurs fonctions en suivant un cours de deux ans à l'Ecole des Gardes, établie à Berthierville en conformité avec la loi de 1922.

En outre de l'Ecole des Gardes et de l'Ecole d'Arpentage et de Génie Forestier, le Gouvernement a institué une Ecole de Papeterie où se forme une main d'oeuvre avertie, spécialisée dans la fabrication des pâtes celluloseuses et du papier, deux produits très importants, comme on a pu le voir, dans l'économie industrielle du pays. Il a aussi pourvu par une loi à l'organisation d'un bureau de Recherches forestières qui aura mission de recueillir sur les problèmes que posent l'aménagement et le traitement des forêts aussi bien que l'utilisation des produits forestiers, des données essentielles et scientifiquement éprouvées.

Comme on a pu s'en rendre compte, rien n'est négligé pour donner et conserver à la forêt la place qu'elle doit tenir dans un pays comme la province de Québec où elle constitue une des premières richesses, une richesse dont la mise en oeuvre et l'utilisation sont grandement facilitées par des cours d'eau nombreux et des réserves considérables de houille blanche.

Ces données font voir que le ministre actuel des Terres et Forêts, l'hon. Honoré Mercier, s'est mis énergiquement à la tâche pour la réalisation d'un programme gigantesque en grande partie rempli, bien qu'en somme il n'ait eu relativement que peu d'années à sa disposition.

CROISSANCE ET DEVELOPPEMENT DEPENDENT DES "ENZYMES"



La Bière Dow "Old Stock" est fabriquée d'après un procédé distinct, qui a été développé en vue d'obtenir la pleine réaction des enzymes.

Les enzymes sont les substances qui se trouvent naturellement dans le malt d'orge et dont l'action sur les éléments nutritifs de l'orge fait que leurs propriétés reconstituantes passent dans la bière — et ceci signifie que la Bière Dow "Old Stock" est particulièrement nourrissante et scuténante.

NECESSAIRES A LA VIE

Les enzymes sont nécessaires à la vie, parce qu'elles transforment les éléments nutritifs des aliments et les rendent assimilables. Elles rendent l'orge digestible et soutenante.

Le procédé de fabrication Dow permet aux enzymes de réagir complètement avant que le malt soit transformé en moût. Il en résulte que la Bière Dow "Old Stock" vous assure pleine nutrition et possède de remarquables propriétés reconstituantes, en même temps qu'une saveur délicieuse et rafraichissante.

Bière Dow Old Stock



ENZYMES

Les enzymes sont des ferments solubles essentiels, présents dans les sucs digestifs et dans certains aliments, dont ils transforment les éléments nutritifs de façon à les rendre assimilables.

Sans leur concours, le plupart des êtres vivants ne pourraient trouver leur substance dans la nourriture.

Leur action fait partie du processus de vie de la Nature, qui rend possible la respiration, assure la croissance et entretient les forces.

"SES ENZYMES FAVORISENT LA SANTE"

NOS PARCS

LE CELEBRE TATALI AU PARC BELMONT

Le grand succès des fêtes du Bien-Etre de la jeunesse, cette semaine, a prouvé que le Parc Belmont était l'endroit idéal des familles pour les amusements sains et hygiéniques et pour les beaux et profitables pique-niques. Tous ces milliers de visiteurs, grands ou petits, ont été heureux d'assister aux prouesses gratuites de Jeannete Mae au sommet de son mat flexible.

A partir de demain et toute la semaine prochaine, la direction offrira un autre spectacle gratuit. Il s'agit d'un numéro sensationnel avec le célèbre Tatali, acrobate de réputation mondiale sur trapèze et anneaux élevés. C'est un spectacle de tout premier choix, une réelle primeur. Il y a toujours les comédies parlantes gratuites de l'écran du théâtre de verdure et parmi les attractions les plus en vogue, à part toutes celles du Midway, il importe de rappeler la piscine et son unique plage de sable, les promenades sur l'eau, le pavillon de danse et l'orchestre Eddie Duchêne, les avions "Trainer", etc.

LE PARC DOMINION TOUJOURS POPULAIRE

Ce qui fait la popularité du bon vieux Parc Dominion c'est qu'il renferme dans son enceinte des amusements aussi nombreux que variés et qu'il offre à tous, jeunes et vieux, des attractions introuvables ailleurs. De plus, cet endroit par excellence de repos, de gaieté et de délassements physiques et autres, est agréablement situé sur les bords du St-Laurént d'où monte toujours une brise fraîche et pure. Les amateurs de jeux d'adresse, de "coursées" plus ou moins violentes, de spectacles drôlatiques sont servis à souhait. Les fervents de la danse ont à leur disposition un dancing spacieux, au parquet parfait sans compter que l'orchestre, composé de musiciens de renom tous experts dans la musique de danse, possède un répertoire considérable et présente toutes les nouveautés de New-York dès leur apparition dans ce domaine. A propos de musique, il ne faut pas oublier de mentionner celle qui se fait entendre, en tout temps et par tout le parc.

AU CAPITOL

"Chances..." avec Douglas Fairbanks, fils, Rose Hobart et "Broadminded" avec Joe E. Brown et Ona Munson sont les deux films au programme du cinéma Capitol.

Pour la première fois, Fairbanks, fils, est la grande vedette d'un film.

Le second film "Broadminded" met Joe E. Brown en vedette dans l'histoire la plus comique encore réalisée au cinéma. On y voit Brown, l'homme à la bouche immense, gardien d'un jeune homme riche auquel son père défend toute relation féminine.

AU PALACE

Après "Shipmates", Robert Montgomery nous revient, comme vedette du film "The Main in Possession", que l'on voit sur l'écran du Palace, cette semaine.

Cette version filmée de la pièce de H.-W. Harwood, place Montgomery sous la direction de Sam Wood, qui contribue à donner au tout une allure fort intéressante et bien vue de la critique. Le jeune Montgomery joue un rôle analogue à ceux qu'il interprète dans "Strangers May Kiss" et "The Divorcee", et s'en tire à son plus grand avantage. La comédie légère est plutôt son genre.

Dominion Textile Company Limited

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président du bureau: SIR CHARLES B. GORDON, C.B.E.
Président: F. G. DANIELS
Vice-président: SIR HERBERT S. HOLT
J. P. BLACK W. A. BLACK J. H. WEBB
SIR FREDERICK WILLIAMS-TAYLOR

RAPPORT ANNUEL

pour l'année finissant le 31 mars 1931

ACTIF	
Terrain, immeubles, machines (moins dépréciation)	\$19,666,661.28
Placements et avances aux compagnies filiales	4,399,707.18
Coton brut	\$ 667,155.39
Marchandises manufacturées et en voie de fabrication	1,957,603.94
Fournitures	340,671.46
Argent en caisse et billets recevables	163,313.09
Comptes ouverts	1,901,764.77
Assurances	105,427.68
Placements (liquides) et prêts à demande	5,889,079.34
TOTAL DE L'ACTIF LIQUIDE	\$11,028,015.67
	11,028,015.67
	\$35,094,384.13

PASSIF	
Capital-actions ordinaires (350,000 autorisées et 270,000 émises, actions sans valeur au pair)	\$18,375,000.00
Actions privilégiées	1,940,600.00
Obligations	\$5,172,000.00
Moins remboursement pour fonds d'amortissement	190,000.00
	4,952,000.00
Emprunts	\$1,105,730.40
Comptes ouverts et dépôts (y compris la réserve pour la taxe du revenu)	536,079.27
Allocation pour salaires	314,000.00
Allocation pour intérêts sur obligations	24,010.00
Allocation pour dividendes privilégiés	33,960.50
TOTAL DU PASSIF LIQUIDE	\$2,014,680.17
Réserves (dettes mauvaises et douteuses, etc.)	266,352.43
Compte de profits et pertes	7,515,351.53
	\$35,094,384.13

C. B. GORDON, *prés. du conseil.*
F. G. DANIELS, *président.*

CERTIFICAT DES AUDITEURS

Audit et vérifié selon le certificat de notre audit du 4 mai 1931.
Signé: P. S. ROSS & SONS, comptables agréés, Vérificateurs.

RAPPORT DES DIRECTEURS

Aux Actionnaires:
Nos directeurs sont heureux de vous soumettre ici le rapport annuel de la Compagnie ainsi que le bilan et le compte des profits et pertes au 31 mars 1931, le tout tel que certifié par vos auditeurs.
Les ventes de l'année se sont totalisées à \$15,307,758.00, soit une diminution de 20.8% sur l'année précédente. Cette diminution est due presque entièrement au prix par verge que les marchandises se sont vendues au cours de l'année. Le prix du coton a varié considérablement, soit de 16.79c le premier mois de l'année fiscale à 9.26c en décembre. A la fin de l'exercice il était de 10.66c ou un écart de 7.53c par livre entre le plus haut et le plus bas prix.
Les opérations au cours de l'année ont varié continuellement d'un mois à l'autre et, tel qu'on l'avait mentionné lors de la dernière assemblée annuelle, pour les premiers six mois de l'année la valeur ont été moindres que l'année précédente. Au cours de la dernière partie de septembre, le nouveau gouvernement a révisé, en partie, le tarif sur le coton. Ce fut un secours nécessaire et bienvenu. Presque immédiatement les opérations furent plus considérables. Les ventes cependant se firent à des prix peu rémunérateurs et très souvent ils ne couvrirent pas les dépenses. Malgré tout, sans la révision tarifaire, la situation aurait été très sérieuse et pour votre Compagnie et pour ses opérations ou qu'on aurait dû diminuer encore la marche de nos fabrications.
Il n'y a pas eu de changement ou d'amélioration dans la situation des marchandises de coton en Angleterre ni aux Etats-Unis.
Nous avons augmenté sensiblement le nombre des métiers pour la soie artificielle et bientôt nous commencerons les opérations dans une fabrique installée pour la production du coton et du velours de soie artificielle, des velours, et des velours de coton croisé. Nous espérons de cette façon augmenter considérablement nos ventes.
Les établissements sont dans un état excellent. Ils opèrent le plus économiquement possible et le rendement est tout ce qu'on peut en attendre.
Nos directeurs tiennent à exprimer leur appréciation pour les services efficaces rendus au cours de l'année par les membres de l'executif et les employés de la Compagnie.
Respectueusement soumis:
C. B. GORDON,
Président du Conseil.

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

pour les douze mois finissant le 31 mars 1931

31 mars 1931—		31 mars 1930—	
Intérêts sur obligations	\$800,595.00	Soins créditeur	\$7,498,055.29
Prime sur obligations remboursées	3,350.00	31 mars 1931—	
Dividendes—Actions privilégiées	185,842.00	Profits d'opérations	1,085,350.81
—Actions ordinaires	1,250,000.00	Intérêts et profits sur ventes de valeurs de placement	721,952.43
Saldo créditeur	7,612,811.58		\$9,305,328.53
	\$9,305,328.58		

Audit et vérifié.
P. S. ROSS & SONS,
Comptables agréés.
Montréal, 4 mai 1931.
C. B. GORDON, *prés. du conseil.*
F. G. DANIELS, *président.*

Les Conserves Alimentaires

NOTRE PRODUCTION DE CONSERVES INDUSTRIELLES, QUANTITE NEGLIGEABLE IL Y A QUELQUE DIX ANNEES, ATTEINT MAINTENANT UNE VALEUR DE QUATRE MILLIONS ET DEMI DE DOLLARS. CE PROGRES SUFFIT A LUI SEUL A ATTESTER L'IMPORTANCE DE CE COMMERCE ET LA QUALITE DE NOS CONSERVES ALIMENTAIRES. NOUS POSSEDONS DANS CETTE INDUSTRIE UN EXCELLENT AGENT DE CIRCULATION DE L'ARGENT DE LA VILLE A LA CAMPAGNE, ET VICE VERSA. LA POPULATION URBAINE ET LA CLASSE RURALE SONT SOLIDAIRES. ELLES DOIVENT METTRE TOUTES DEUX L'EPAULE A LA ROUE POUR ACCROITRE LA PROSPERITE DE LA PROVINCE DE QUEBEC. ON DEMANDE AU CULTIVATEUR DE PRODUIRE EN ABONDANCE, ET AU MANUFACTURIER DE METTRE SUR LE MARCHÉ DES PRODUITS DE QUALITE. ILS S'Y APPLIQUENT DU PREMIER JOUR DE L'ANNEE AU DERNIER. MAIS A LEUR TOUR, ILS ONT LE DROIT DE DEMANDER AUX CITADINS DE SOUTENIR LEUR EFFORT EN ACHETANT LEURS PRODUITS. LES POPULATIONS DES VILLES DOIVENT SE FAIRE UN DEVOIR D'ACHETER DE PREFERENCE LES CONSERVES PRODUITES PAR DES FABRIQUES DE QUEBEC. NOS CONSERVES NE LE CEDENT EN RIEN POUR LA SAVEUR, LA QUALITE ET LE SOIN APORTE A LEUR FABRICATION, A CELLES DE L'ETRANGER. ET N'OUBLIONS PAS QUE LA PROSPERITE DU CULTIVATEUR ASSURE LA PROSPERITE DES VILLES DONT IL EST LE MEILLEUR CLIENT.

MONTREAL GAGNE LA 1ERE MAIS PERD LA DEUXIEME

PREMIERE PARTIE

MONTREAL

Ab	R	H	PO	A	E
Conlan, lf	5	1	0	3	0
Gautreau, 2b	6	0	1	1	0
Riconda, 3b	6	2	3	2	5
Head, c	6	1	3	2	0
Mishkin, 1b	4	0	0	15	0
Chatham, ss	5	1	0	5	3
Conley, cf	5	1	1	4	0
Gaudette, rf	4	0	0	6	1
Pomorski, p	4	0	0	1	2

Totaux 45 6 8 39 20 0

Toronto 9. Buts sur balles: Cantrell 2, Pomorski 2, Mills 2. Struck out, Cantrell 3, Mills 3, Pomorski 2. Hits sur Cantrell 4 en 6 innings; sur Mills 4 en 7 innings. Lanceur perdant, Mills. Temps de la partie 2 h. 50 m. Arbitres: Summers et Chihl.

DEUXIEME PARTIE

Toronto 000 001 x-1 6 1
 Montréal 000 000 0-0 4 2
 Thormahlen a lancé cette partie.

TORONTO

Ab	R	H	PO	A	E
Davis, 1b	5	1	0	14	1
Rabbitt, rf	6	2	2	5	0
Rogell, ss	6	1	2	4	9
Strong, lf	6	1	3	3	0
Burke, 2b	6	0	1	3	5
Morehart, cf	5	0	2	3	0
Richardson 3b	5	0	2	0	3
O'Neill, c	5	0	0	7	1
Cantrell, p	2	0	0	0	0
Mills, p	3	0	1	0	2
xShiver	1	0	0	0	0

Totaux 50 5 13 39 21 3

RESULTAT DU BASEBALL

LIGUE NATIONALE

Première partie

Cincinnati .. 000 000 000-0 3 0
 Pittsburgh .. 000 000 10x-4 9 0
 Cincinnati: Rixey et Sukeforth;
 Pittsburgh: Spencer, Clark et Phillips
 Boston 000 000 000-0 5 2
 Philadelphia 000 012 001-4 14 1
 New-York .. 020 000 00x-2 5 2
 Boston: Cantwell, Moss et Spohrer; New-York: Hubell et Hogan.
 Brooklyn ... 300 001 004-8 13 2
 Philadelphie 000 012 001-4 14 1
 Brooklyn: Shaute et Lopez; Philadelphia: J. Elliott, Benze et Davis, McCurdy.

LIGUE AMERICAINE

New-York .. 000 020 000-2 6 0
 Boston 410 000 22x-9 13 1
 New-York: Johnson, Weaver, Rhoads et Dickey; Boston: Lisenbee et Berry.
 Chicago 210 100 020-6 14 2

Détroit 000 000 000-0 6 1
 Chicago: Frasier et Tate; Detroit: Sorrell, Sullivan, Bridges et Hayworth.

WRIGHT GARDE LE CHAMPIONNAT

Vancouver, 1er. — Le Dr Jack Wright, de Montréal, est encore le roi des joueurs de tennis canadiens, ayant conservé sa couronne lors de la finale du tournoi pour le championnat.

En effet, il a battu, cet après-midi, Gilbert Nunn, de Toronto, par le score de 6-3, 6-4, 6-2. Sa victoire fut décisive.

COCHET ET BOROTRA PROFESSIONNELS

Paris, 1er. — Henri Cochet, as français du tennis, n'a pas encore consenti à devenir professionnel.

Jean Borotra aurait aussi l'intention de suivre Cochet dans le professionnalisme: "Nous en avons souvent sauté, dit-il, mais nous ne sommes pas encore décidés à dire adieu à l'amateurisme."

Cependant on croit que tous deux vont entrer dans la catégorie des joueurs payés pour faire du sport, d'autant plus qu'ils pourront s'accumuler un joli magot en jouant pour de l'argent, en Europe et surtout en Amérique.

Desire Leitham, poids plume local, désire rencontrer le boxeur français Huat et il adresse l'espoir de le knockouter.

LES COURSES A MONT-ROYAL

PREMIERE COURSE

Dark Angel	6.65	3.55	3.00
Pollys Folly		8.30	6.20
Uplay			6.55

DEUXIEME COURSE

Tomboy	16.40	4.80	3.25
Sugarland		2.90	2.45
Expense			3.10

TROISIEME COURSE

Tamerlane	7.35	4.50	3.65
Manager Evers		10.65	5.95
Ella Rufus			10.45

QUATRIEME COURSE

Old Mark	8.10	4.50	3.70
Uvira		4.80	3.00
Red Grange			4.20

CINQUIEME COURSE

Star rCest	6.65	4.35	3.45
Cyrano		12.40	6.10
Glee Club			3.75

SIXIEME COURSE

Wee Toddler 2nd	4.90	2.90	2.50
SCedar Crest		3.75	3.40
Magnacharta			3.10

SEPTIEME COURSE

Moon Phase	10.40	5.10	3.40
Agnes Sorel		3.60	2.60
High Player			2.80

Le club de lacrosse de Toronto doit rencontrer les Maroons au Forum, mardi soir, et la tête de la ligue sera encore en jeu.

BASEBALL AU STADIUM AUJOURD'HUI DEUX PARTIES avec TORONTO

Dernière chance de voir jouer les Royals aujourd'hui. Ils partent ce soir et ne reviendront pas avant le 18 août.

Les billets réservés sont maintenant en vente aux bureaux du Stadium. Téléphoquez à Cherrier 1144 et vos billets seront retenus jusqu'à midi dimanche.

COURSES A MONT-ROYAL DU 1er AU 8 AOUT

Première course à 2.45 p.m.

Admission (taxe comprise) \$1.50

La Corporation des Automobilistes Canadiens

Messieurs les Automobilistes de Montréal apprendront avec plaisir que LA CORPORATION DES AUTOMOBILISTES CANADIENS dont il a été tant parlé depuis six mois a commencé enfin ses opérations au Motordrome garage, coin Sherbrooke et Sanguinet

DEPUIS LE 1er AOUT

LA CORPORATION DES AUTOMOBILISTES CANADIENS est arrivée à faire coopérer les OUVRIERS et les AUTOMOBILISTES, afin d'obtenir aux meilleures conditions possibles un service parfait de pension et réparation d'automobiles; opéré par des experts spécialisant chacun dans leur branche et prenant chacun la responsabilité de leur travail respectif. A cet effet, aucun ouvrier, employé à quelque titre que ce soit n'a été engagé par la dite CORPORATION sans investir dans la Compagnie un montant proportionnel aux responsabilités imposées par sa charge.

C'est donc grâce à l'expérience extraordinaire et aux capacités du Gérant Général M. Théodore Giroux, secondé par des ouvriers de tout premier choix que nous avons inauguré un genre de service qui n'existait à date que dans les grandes cités américaines et européennes mais que l'accroissement extraordinairement rapide de la population de la grande et belle cité qu'est Montréal rend urgent et indispensable. Nous voulons parler de la

"PENSION COMPLETE"

d'automobiles qui comprend pour le prix fixe déterminé par mois, les services suivants: remettre la voiture du client tous les jours, la laver et cirer; nettoyer l'intérieur par le vide; tenir brillantes les parties nickelées, huiler, graisser, remplacer l'huile tous les cinq cents milles, décarboniser, aléser les valves, régler les freins, la transmission, le différentiel, la pompe à l'huile, la pompe à l'eau; tenir en ordre les pneus et généralement faire tous réparages dus au mauvais fonctionnement ou à l'usure des parties vitales de l'automobile, le client n'ayant qu'à payer les pièces de rechange achetées sur son ordre formel; sauf le cas d'accidents graves entraînant un répare long et dispendieux. Dans ce cas la réparation complète, le char remis à neuf sera exécutée à un degré de perfection et à un aussi bas prix que le client ne pourrait obtenir ailleurs.

Sans obligations de ma part, veuillez me faire parvenir tous renseignements complémentaires concernant l'entretien et le répare des automobiles par votre nouveau système.

Nom

Adresse

Corporation des Automobilistes Canadiens

Edifice Amherst, chambre 315, 1010 Ste-Catherine Est

Chaud

..C'EST L'HEURE DE LA Frontenac

THEATRES

CINEMA DE PARIS AU SAINT-DENIS

"Les Quatre Vagabonds", le très beau film de Lupu Pick, passe en primeur.

Le Cinéma de Paris met à l'affiche, cette semaine, le dernier film du regretté Lupu Pick, le prestigieux réalisateur des "Quatre Vagabonds", production Gaumont-Franco-Film-Aubert.

"Les Quatre Vagabonds" est considéré comme l'un des grands films de l'année. C'est une oeuvre originale, pleine d'entrain, émouvante et qui rappelle par son sentiment chevallerque les "Trois Mousquetaires". Paul, Max, Emile, Gustave gagnent leur vie, dans l'attente de jours meilleurs, en chantant dans les cours. Leur ami Pierre, qui est pianiste dans un cinéma, loge avec eux dans un réduit, au dernier étage d'un immeuble modeste. Une charmante voisine, Marie, s'occupe de

C'est sans aucun doute un formidable programme double que présente le Saint-Denis la semaine prochaine. En effet, "Arthur", le meilleur film de l'imitable comique français Boucot et "La Dernière Berceuse", un film superbe tiré d'un chef-d'oeuvre de Pirandello, sont deux oeuvres parlées en français qui comptent parmi les plus importantes et les mieux réussies de toutes celles que nous devons à la cinématographie française.

"Arthur" est une ébouriffante comédie musicale dans laquelle si sympathique comique et si agréable chanteur qu'est Boucot, a l'occasion de donner livre-cours à toute sa verve.

"La Dernière Berceuse", le second film au programme, est interprété par Jean Angelo et Dolly Davis. C'est une délicieuse nouvelle de Pirandello qui a servi de thème à ce film, dans lequel il est question de l'amour de deux femmes pour un jeune et brillant compositeur.

Le programme du cinéma de Paris s'agrémentera des intéressantes actualités Pathé-Natan, des dessins animés et autres courts sujets. On notera que le Cinéma de Paris, durant l'été, ne donne que des nouveautés et fait tout en son possible pour plaire à ses habitués en leur offrant les dernières productions de marque du cinéma parlé français.

La jolie SIMONE BOURDAY, déjà remarquée dans "La Douceur d'Aimer" et qui interprète le principal rôle féminin du film parlé français "Les 4 Vagabonds", au Cinéma de Paris.

leur ménage. Or, un soir, le gérant de l'immeuble, un certain Novac qui courtisait Marie de trop près, est assassiné. Les soupçons se portent sur les musiciens et l'un d'eux, Pierre, qui aime la jeune fille en silence, s'accuse du crime. L'intrigue se corse du fait que des circonstances mystérieuses entourent l'assassinat de Novac. Le dénouement du film promet des surprises.

Le cadre de ce film est harmonieux et d'une note très agréable. L'originalité des décors, des costumes et de l'éclairage ajoute un élément de succès et la partition musicale est fort intéressante.

AIME SIMON-GIRARD, le créateur du rôle de d'Artagnan des "Trois Mousquetaires" que l'on peut voir, cette semaine, dans "Les 4 Vagabonds" au Cinéma de Paris.

PARC BELMONT Cartierville

Toujours l'endroit idéal d'amusement

Semaine prochaine

LE FAMEUX TATALI DANS UN ACTE DE VOLTIGES SUR TRAPEZES ELEVEES AUJOURD'HUI

DERNIERES EXHIBITIONS DE JEANETTE MAE SUR SON MAT FLEXIBLE.

Comédies parlantes gratis en plein air. — Pavillon de danse. La piscine et sa plage de sable, etc.

Transport régulier par tramways

Admission (Enfants 5c Adultes 10c)

RESTAURANT — ACCOMMODATIONS POUR PIQUE-NIQUES PLAISIR POUR TOUS

PARC DOMINION RUE NOTRE DAME EST

Le plus grand parc d'amusement du Canada

RIEZ et prenez le frais

Au grand parc d'amusement de l'est.

Course en auto, course Whoop e.e., autos-chenilles, Tumble Bug, The Whip, course Victoire, chutes, Dodgem, course en aéroplane, carrousel, autres spectacles et jeux.

DANSE AVEC Andy THOMPSON ET SON ORCHESTRE

ENTREE: l'après-midi, adultes, 10c, enfants, 5c, sauf le samedi, etc. Le soir, adultes 15c, enfants, 7c.

LICENCE DE BIÈRE

MUSIQUE — L'APRES-MIDI ET LE SOIR

T'a pas ?

Tas pas déjà pris ton plus bel élan, devant les meilleurs joueurs du club, et lancé la balle avec une telle précision qu'elle alla tomber en plein dans le trou suivant, faisant ainsi "un trou dans un" —

et juste comme tu te rendorges devant l'avalanche de félicitations —

to femme vient le pousser pour te dire qu'il est grand temps de le lever.

Tas pas essayé une **BLACK HORSE**? C'est la réalisation du plus beau rêve d'un joueur de golf.

dites simplement — **"Bière Black Horse Dawes s.v.p.!"**